



HAL
open science

La poésie des origines dans l'Épître à Auguste d'Horace

Maxime Pierre

► **To cite this version:**

Maxime Pierre. La poésie des origines dans l'Épître à Auguste d'Horace. poésie et genèse, Claire Montanari, May 2008, Paris, France. hal-01924448

HAL Id: hal-01924448

<https://hal.science/hal-01924448>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La poésie des origines dans l'*Épître à Auguste* d'Horace

Maxime Pierre (Université Paris Diderot)

Si dans un cadre de pensée chrétien, la question des origines est élucidée par le mythe de la création, il en va tout autrement dans la Rome antique. Il n'y a pas de commencement absolu dramatisé par un créateur inventeur et artisan. Ainsi, dans le domaine poétique, le compositeur du texte est un continuateur qui rassemble et refonde la tradition qui le précède, jamais un créateur absolu. La question de l'origine pour les Romains n'est donc pas celle de la création de l'œuvre mais des commencements de la tradition, qu'à défaut d'une genèse, ils résolvent par une étymologie. Celle-ci ne renvoie pas à une production *ex nihilo* comme celle que la culture chrétienne attribue volontiers aux auteurs divins ou terrestres mais consiste en récits de commencement multiples. Qu'on pense à la ville de Rome dont les origines, selon l'*Énéide*, remontent, au-delà de Romulus, aux rois d'Albe, aux Latins, mais aussi aux Troyens... Le discours étymologique permet de fixer des points d'articulation dans le temps, selon une logique complexe de stratification, dont l'objectif, n'est pas de fixer un point fixe d'origine, mais d'expliquer une tradition. C'est ce qu'illustre l'*Épître à Auguste*, écrite par le poète Horace en l'an 14 avant notre ère, qui tâche de rendre compte des commencements de la tradition poétique à Rome.

Premier temps : les fêtes campagnardes.

Le récit d'origine d'Horace est une étymologie littéraire comportant plusieurs strates. Selon un schéma culturel fréquent à Rome, tout commence dans les champs :

*Agricolae prisci, fortes paruoque beati,
condita post frumenta leuantes tempore festo
corpus et ipsum animum spe finis dura ferentem
cum sociis operum et pueris et coniuge fida
Tellurem porco, Siluanum lacte piabant,
floribus et uino Genium memorem breuis aeui.
Fescennina per hunc inuenta licentia morem
uersibus alternis opprobria rustica fudit,*

*libertasque recurrentis accepta per annos
 lusit amabiliter, donec iam saeuos apertam
 in rabiem coepit uerti iocus et per honestas
 ire domos inpune minax. Doluere cruento
 dente lacessiti ; fuit intactis quoque cura
 condicione super communi ; quin etiam lex
 poenaque lata, malo quae nollet carmine quemquam
 describi : uertere modum, formidine fustis
 ad bene dicendum delectandumque redacti.*

Les laboureurs d'autrefois, vaillants et heureux à peu de frais, après avoir rentré leur blé, délassaient aux jours de fête leur corps et leur âme même qui soutenaient les dures fatigues dans l'espoir d'en voir la fin ; et alors, avec leurs enfants et leur femme fidèle, compagnons de leur travaux, ils offraient en sacrifice un porc à la Terre, du lait à Sylvain, et des fleurs et du vin au génie qui n'oublie pas la brièveté de la vie. A la faveur de cette coutume fut inventée la licence fescennine, qui jeta de rustiques injures en vers alternés. Cette licence revint chaque année, se jouant innocemment ; puis le jeu déjà cruel se tourna en rage et pénétra, impuni et menaçant, dans les honnêtes maisons. Ceux que déchira sa dent sanglante gémirent, et le souci du danger commun s'empara de ceux qui étaient épargnés. On porta une loi et une peine contre celui qui écrivait des mauvais chants contre quelqu'un. On changea de ton par crainte du bâton, et l'on fut réduit à bien dire et à plaire¹.

Il s'agit pour Horace de placer l'origine de la poésie de son temps dans le lointain passé des « paysans d'autrefois » (*agricolae prisci*) qui occupent leur temps entre la terre et les bois dont ils honorent les dieux (v. 143 : *Tellus*, la Terre et *Silvanus*, Sylvain). Nous nous situons avant la République, avant l'époque des lois des XII Tables de -450 à laquelle le poète fait allusion au vers 152². Le moment du récit de la première poésie est donc plus précisément celui de l'époque des rois, époque mythique des commencements politiques³.

Cette poésie campagnarde consiste alors en paroles produites « lors de fêtes » (*tempore festo*) et identifiées à des « injures » (*opprobria*) que l'on « jette » (*fundere*), « en vers alternés » (*uersis alternis*), ce qui renvoie à des paroles improvisées. Ces injures rituelles sont également désignées par le terme *iocus*, qui désigne une plaisanterie suscitant le rire que l'on trouve par exemple à l'époque impériale dans les plaisanteries lancées par les soldats au général lors des

¹ HORACE, *Epîtres*, II, 1, 139-155 (VILLENEUVE).

² De nombreux documents font référence à un passage de ces lois qui interdit les chants (*carmina*) nuisant à la renommée des personnes : CICERON, *République*, IV, 10, 12 in AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, II, 9 ; CICERON, *Tusculanes*, IV, 2, 4. HORACE, *Satires*, II, 1, 1-6 et 82-86.

³ Sur cette fonction mythographique et historiographique de l'époque des rois nous renvoyons également au premier livre de Tite-Live qui attribue à chaque roi la mise en place des institutions religieuses, politiques et militaires de la cité.

trionphes⁴. Quant au terme « licence » (*licentia*), il renvoie à cette liberté caractéristique d'un rituel limité dans le temps : le *iocus*, bien qu'agressif, est réputé sans conséquence sur la réputation de la victime⁵. Cette poésie est « rustique » car elle n'est pas policée : elle n'a ni mesure métrique, ni mesure morale. C'est une poésie grossière dans tous les sens du terme, une sorte d'énonciation primitive et indigène donc qui, selon Horace, aurait par la suite dégénéré : née hors de la ville, elle devient ensuite dangereuse, à l'image des bêtes qui peuplent les bois, si bien que les poètes des champs en viennent à se blesser mutuellement. Semblable à un animal furieux, leur poésie campagnarde se change en « rage » (*rabies*) déchire les personnes « d'une dent cruelle » (*cruento dente*). Seule une loi permet de mettre fin à ces excès : la fameuse loi de -450 av. n. è, qui marque la fin de la sauvagerie mais aussi l'entrée de Rome dans la période républicaine.

Deuxième temps : l'hellénisation.

C'est ici que commence le deuxième temps du récit. Après l'époque de la poésie agressive des paysans, Horace nous transporte au troisième siècle, moment où Rome conquiert le sud grec de l'Italie :

*Graecia capta ferum uictorem cepit et artes
intulit agresti Latio ; sic horridus ille
defluxit numerus Saturnius, et graue uirus
munditiae pepulere ; sed in longum tamen aeuum
manserunt hodie manent uestigia ruris.*

La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans l'agreste Latium. Ainsi s'en est allé le rythme saturnien hirsute, ainsi les soins de l'élégance ont banni l'âcre puanteur. Toutefois il est resté pour longtemps et il reste aujourd'hui des traces de rusticité⁶.

Au moment donc où Rome conquiert la Grande Grèce, la culture grecque aurait conquis Rome. Horace fait allusion ici à l'usage par les Romains de la métrique grecque adoptée tout d'abord au théâtre par Naevius et Andronicus, puis dans le domaine de l'épopée par Ennius. Tout se passe alors comme si une première poésie indigène avait été domestiquée par la Grèce : le terme *ferus* (farouche, sauvage) qui

⁴ Contexte militaire : TITE-LIVE V, 49, 7 ; VI, 10, 13 etc.

⁵ L'adjectif « fescennin » associé à *licentia* désigne fréquemment les plaisanteries rituelles improvisées et indique le même type d'énonciation que *iocus*. On notera que l'association de cette poésie rituelle aux premières manifestations du théâtre constitue un autre récit d'origine in TITE-LIVE, VII, 2, 7.

⁶ HORACE, *Épîtres*, II, 1, 156 (VILLENEUVE).

qualifie normalement des fauves ainsi que le terme *agrestis*, appliqués aux anciens habitants du Latium, font écho à la poésie agressive des laboureurs.

Le récit oppose ici fortement la poésie indigène et la poésie grecque. La première poésie romaine par contraste avec la métrique grecque, aurait usé d'un mètre indigène nommé « saturnien » (*Saturnius*) et qu'Horace dénigre par le terme *uirus*, une sécrétion – comme l'urine ou la sueur – qui aurait été lavée par les raffinements grecs (*munditia*). Quant à l'adjectif *horridus* qui qualifie le « mètre saturnien », il renvoie à Rome toute ce qui se caractérise par l'absence de culture : la barbe « hérissée » d'un berger, un terrain « broussailleux », ou un fruit « âpre », impropre à la consommation. En lavant « le mètre saturnien », les Romains seraient donc passés d'une poésie indigène des champs à une poésie « grecque » : la Grèce aurait ainsi permis aux habitants grossiers et rustiques du Latium de devenir « urbains », des habitants de la Ville (*Vrbs*), bref, paradoxalement, des Romains accomplis.

Quelle valeur donner à ce récit ? Du point de vue de l'histoire littéraire, on sait que les Romains ont adopté tardivement les modèles de versification grecs. Il existe donc bien une rupture historique qui correspond à l'adoption de la métrique grecque par rapport à des usages antérieurs. Cependant Horace regroupe toute cette poésie dans ce que l'on peut appeler un « paquet poétique ». Y a-t-il une poésie des origines que l'on puisse regrouper sous un seul terme : la poésie des paysans d'autrefois ?

L'identification problématique du « vers saturnien »

Les historiens de la poésie ont souvent pris au pied de la lettre le récit d'Horace, en supposant l'existence d'une poésie « saturnienne » primitive. Dans un recueil qui a fait date, le savant allemand Wilhelm Friedrich Ritschl s'appuie sur l'autorité d'Horace pour publier en 1854 un recueil inédit de vers « saturniens »⁷. Il suppose alors un type identifiable de formes versifiées archaïques. Les textes les plus anciens, telles la Loi des Douze Tables ou certaines inscriptions publiques, sont

⁷ RITSCHL 1854.

analysés par le savant comme des poèmes écrits en « vers saturniens ». Après Ritschl, Ferdinand de Saussure trouvera dans ce vers sa théorie des anagrammes qu'il rattachera à un modèle de vers indo-européen⁸. Il s'agit là encore de retrouver ce que le linguiste considère comme le vers des origines.

Ces interprétations sont cependant problématiques car aucun schéma métrique proposé ne rend compte de l'ensemble des passages que les Romains nomment « saturniens ». Nous sommes confrontés à une masse de fragments textuels identifiés comme de la poésie indigène mais irréductibles à un schéma unifiant. Pire : certains fragments suivant une prosodie grecque courante se voient en latin également affublés par les métriciens latins du nom de « saturniens »⁹... Incurie, ignorance des métriciens antiques qui auraient oublié le fonctionnement d'un vers dont le temps aurait effacé les règles ? Certains métriciens modernes ont proposé de distinguer le « mètre saturnien littéraire » qui aurait été employé par Naevius et Andronicus et qui serait distinct des autres usages : les premiers poètes épiques auraient régularisé un mètre indigène multiforme¹⁰. Il n'en reste pas moins que l'unité d'appellation pour l'ensemble des fragments reste alors problématique. Tient-elle à une forme d'énonciation spécifique ? À une technique prosodique identifiable ?

Ce que saturnien veut dire

En prenant le terme « saturnien » comme une appellation technique, les métriciens ont généralement considéré que l'appellation « rythme saturnien » chez Horace renvoyait à un mètre identifiable de la même manière que « rythme hexamétrique »¹¹. Cette interprétation est cependant douteuse. De fait, « saturnien » ne se réfère pas directement à un mètre comme l'hexamètre dactylique par exemple mais à une figure, le dieu Saturne. En soi, cela n'infirme pas directement l'hypothèse d'une appellation technique : il est fréquent d'associer dans l'Antiquité un vers à un nom propre. Les métriciens mentionnent par exemple un vers « hipponactéen »,

⁸ STAROBINSKI 1968 : 246-250.

⁹ L'ensemble de la problématique est présenté passages à l'appui dans l'article synthétique de KRUSCHWITZ 2002.

¹⁰ DE GROOT 1934.

¹¹ À l'exception notable de ARONEN 1999 dont nous suivons une partie des analyses.

« archiloquien », ou « alcaïque » : ils se réfèrent alors à des mètres identifiables inventés respectivement par les poètes Hipponax, Archiloque, ou Alcée¹². Le vers reçoit alors le nom de son fondateur. Cependant, la figure de Saturne n'est pas celle d'un poète, mais d'un dieu qui dans la tradition romaine n'a jamais composé de poésie. Que signifie donc la notion de « rythme de Saturne » si elle ne renvoie pas à type de poésie attribuable à Saturne en tant que fondateur ?

Le vers des Faunes et des prophètes

La première attestation de l'adjectif « saturnien » pour désigner un mètre date de la fin de la République chez le grammairien Varron :

*« uersibus quos olim Fauni uatesque canebant »
Fauni dei Latinorum, ita ut et Faunus et Fauna sit ; his uersibus quos uocant Saturnios in siluestribus locis traditum est solitos dari, a quo fando Faunos dictos. Antiquos poetas uates appellabant a uersibus uiendis, ut de poematis cum scribam ostendam.*

« En ces vers que “ chantaient ” jadis les Faunes et les prophètes »
Les Faunes, dieux des Latins, de sorte qu'ils désignent à la fois Faunus et Fauna ; on rapporte que ceux-ci dans les lieux forestiers avaient pour habitude de dire des vers qu'on appelle « saturniens », et du verbe « dire » (*fari*) on les a appelés « Faunes ». On appelait *uates* les poètes antiques, à partir de « tresser des vers » comme je le montrerai quand j'écrirai mon *Traité sur les poèmes*¹³.

Le grammairien cite ici un passage où le poète Ennius critique les vers de ses prédécesseurs : Livius Andronicus et Naevius. En effet, ces derniers utilisaient une métrique archaïque alors que lui utilise pour la première fois le modèle grec de l'hexamètre dactylique¹⁴. Il s'agit pour le poète d'assimiler ses prédécesseurs à des divinités des bois et des campagnes : les Faunes, divinités représentées avec des traits mi-humains, mi-animaux, et les *uates*, terme dépréciatif qui désigne des sorciers inspirés¹⁵. Ainsi, en assimilant ses prédécesseurs au domaine des campagnes il leur refuse l'appellation de poètes¹⁶. Varron nomme ici ce vers ancien « vers saturnien » et l'associe aux « poètes antiques ». La poésie sylvestre des

¹² BASSUS, *De metris fragmenta* 6, 46 KEIL : *hipponactea* (les hypponactéens) ; Ibid. 6, 331 : *archilochio* (archiloquien) ; Ibid. 6, 356 : *hendecasyllabo alcaico* (hendécasyllabe alcaïque).

¹³ VARRON, *De lingua Latina*, VII, 36 KENT (Nous traduisons).

¹⁴ Mètre des récits épiques d'Homère.

¹⁵ Voir NEWMAN 1967.

¹⁶ HINDS 1998 : 52-59.

Faunes d'Ennius, est ainsi mise en relation par Varron avec la poésie des campagnes qu'Horace attribuera aux paysans des origines.

Saturne et les Faunes

Mais quel est le rapport de Saturne avec les Faunes ? Précisons tout d'abord que Saturne est considéré comme un dieu de la campagne¹⁷. Ajoutons que les Faunes et Saturne possèdent par rapport aux autres divinités agrestes une autre spécificité : ils sont associés aux discours sur les origines de Rome. Ainsi, à l'époque d'Auguste, l'étiologie poétique rejoint le discours sur l'origine des Romains comme l'atteste un passage de Virgile dans l'*Enéide*, où Saturne est considéré comme le roi de la population indigène du Latium, bien avant Rome et l'arrivée d'Énée en Italie :

*« Haec nemora indigenae Fauni Nymphaeque tenebant
gensque uirum truncis et duro robore nata,
quis neque mos neque cultus erat, nec iungere tauros
aut componere opes norant aut parcere parto,
sed rami atque asper uictu uenatus alebat.
Primus ab aetherio uenit Saturnus Olympo
arma lous fugiens et regnis exsul adeptis.
Is genus indocile ac dispersum montibus altis
composuit legesque dedit, Latiumque uocari
maluit, his quoniam latuisset tutus in oris.
Aurea quae perhibent illo sub rege fuere
saecula : sic placida populos in pace regebat,
deterior donec paulatim ac decolor aetas
et belli rabies et amor successit habendi.
Tum manus Ausonia et gentes uenere Sicanae,
saepius et nomen posuit Saturnia tellus ; »*

« Ces bois abritaient les indigènes, les Faunes, les Nymphes et une race d'hommes sortie du tronc des chênes durs, ils n'avaient ni traditions ni usages, ils ne savaient ni atteler des taureaux, ni amasser des provisions, ni ménager les biens acquis ; les branches, une chasse sauvage, fournissaient à leur nourriture. Le premier qui vint fut Saturne, descendu de l'Olympe éthéré, fuyant les armes de Jupiter, exilé, déchu de sa royauté. Il réunit ces hommes indociles et dispersés sur les hautes montagnes, il leur donna des lois et choisit pour le pays le nom de Latium parce qu'il avait sur ces bords trouvé une retraite sûre. L'Age d'or comme on l'appelle, se place sous son règne, si calme était la paix qu'il maintenait parmi les peuples, jusqu'au temps où peu à peu régna un âge moins bon, sans éclat, avec les fureurs de la guerre et l'amour des richesses. Vint alors une bande ausonienne, des peuples sicanes et plusieurs fois la terre de Saturne a changé de nom. »¹⁸

¹⁷ FESTUS, 186, 18 LINDSAY (Nous traduisons) : « ...on considère que [Saturne] lui même, qui tire son nom de *satus* [action de semer] et que l'on représente pourvu d'une faux, symbole des paysans, cultive les champs. »

¹⁸ VIRGILE, *Enéide*, VIII, 314-319 sq. (PERRET) (Discours de l'Arcadien Evandre)

À l'époque d'Auguste, Saturne, les Faunes – associés ici aux Nymphes – et les indigènes sont donc mis en relation avec l'époque mythique de « l'Âge d'or » (*Aurea saecula*)¹⁹. La légende de Saturne prend place dans le Latium où le dieu « s'est caché » (*latuisset*), Latium qui est ainsi identifié comme terme géographique ancien, par contraste avec Rome dont la fondation est nettement postérieure. Virgile tout comme son contemporain Horace s'inscrit ainsi dans le cadre de discours archaïsants portant sur la campagne des origines, qui sont déjà en grande partie mis en place chez Varron.

Et de fait, l'association de Saturne, le bon roi des origines, aux premiers temps du Latium se trouve déjà explicitement dans un autre passage du grammairien, qui utilise l'usage de l'adjectif « saturnien » pour tout ce qui est « hyperarchaïque » :

Hunc antea montem Saturnium appellatum prodiderunt et ab eo Saturniam terram, ut etiam Ennius appellat. Antiquum oppidum in hac fuisse Saturnia scribitur. Eius uestigia etiam nunc manent tria, quod Saturni fanum in faucibus, quod Saturnia porta quam Iunius scribit ibi, quam nunc uocant Pandanam, quod post aedem Saturni in aedificiorum legibus priuatis parietes postici muri <Saturnii> sunt scripti.

On rapporte qu'auparavant on appelait [le Capitole] « mont saturnien » d'où « la terre saturnienne » selon l'expression d'Ennius. Il est écrit qu'il y avait dans cette Saturnie un camp antique. Encore maintenant, il en reste trois vestiges, à savoir le temple de Saturne dans la vallée, la porte saturnienne qui selon Junius est la porte qu'on appelle maintenant Pandana, et derrière le sanctuaire de Saturne les murs arrières que les textes nomment dans les lois privées sur les édifices « murs <saturniens> ». ²⁰

Chez Varron, introducteur de la notion de poésie « saturnienne », le nom de Saturne renvoie également à une géographie de Rome avant Rome, une géographie d'« auparavant » (*antea*) contrastant avec la géographie de « maintenant » (*nunc*).

Verrius Flaccus, autre grammairien, contemporain d'Horace et de Virgile réunit tous les emplois varroniens du terme « saturnien » en un seul passage :

Saturnia Italia, et mons, qui nunc est Capitolinus, Saturnius appellabatur, quod in tutela Saturni esse existimantur. Saturni<i> quoque dicebantur, qui castrum in imo cliuo Capitolino incolebant, ubi ara dicata ei deo ante bellum Troianum uidetur, quia apud eam supplicant apertis capitibus. [...] Saturno dies festus celebratur mense Decembre, quod eo aedis est dedicata : et is culturae agrorum praesidere uidetur, quo etiam falx est ei insigne. Versus quoque antiquissimi, quibus Faunus fata cecinisse hominibus uidetur,

¹⁹ Sur l'invention du mythe de l'Âge d'or à l'époque d'Auguste voir la synthèse de BLADRY 1952 et plus récemment FABRE-SERRIS 1998 : 27-31.

²⁰ VARRON, *De lingua Latina* V, 42 KENT (Nous traduisons).

Saturnii appellantur. Quibus et a Naeuio bellum Punicum scriptum est, et a multis aliis plura composita sunt.

« Saturnie », c'est l'Italie, et le mont qu'on appelle à présent Capitole était appelé « saturnien » car on pensait qu'il était sous la tutelle de Saturne. On appelait également « Saturniens » ceux qui habitaient en bas de la montée du Capitole, où semble-t-il, il y avait un autel consacré à ce dieu avant la guerre de Troie : car on y supplie à tête découverte. [...] Un jour de fête est consacré à Saturne au mois de décembre, date où son temple a été dédié : en outre, c'est un fait manifeste qu'il préside à la culture des champs, d'où également la faux qu'on lui attribue. Ajoutons que les vers les plus anciens au moyen desquels Faunus a chanté les destinées aux hommes, sont appelés « saturniens ». La Guerre Punique a été écrite en ces vers par Naevius et de nombreux autres ont composé en ces vers²¹.

Que peut-on déduire de ce dernier passage ? L'adjectif « saturnien » est alors une appellation à la fois temporelle et géographique mythique pour désigner tout ce qui se rapporterait à l'antique Latium, c'est-à-dire à la préhistoire légendaire de Rome. Tandis que « Saturnie » est utilisé comme nom archaïsant de l'Italie, l'adjectif « saturnien » permet de désigner tout ce qui appartient à la « Rome d'avant Rome ».

Le terme « saturnien » est donc une appellation visant explicitement à « faire archaïque » : dans le domaine de la poésie, il sert ainsi à créer la fiction d'un vers rustique des origines²². Ce n'est d'ailleurs que bien plus tard, sous l'Empire, que les métriciens ont cherché à formaliser techniquement ce vers, tentatives abondamment relayées par les modernes, avides de retrouver le mètre originel des Romains²³. Bien vainement : le nom de « rythme », de « mètre » ou de « vers saturnien » est un fourre-tout qui recouvre, comme on peut s'y attendre, une multitude de formes métriques, à savoir toutes les formes poétiques anciennes écrites en latin²⁴.

Fonction du récit

²¹ FESTUS, 430, 30 - 432, 18 LINDSAY (Nous traduisons).

²² Les récits mythiques, inspirés de l'identification de Saturne au Kronos grec, sont cependant tout à fait distincts du culte du dieu. Voir les références et la mise au point proposée in GUITTARD 1976 : 61-62.

²³ Les premiers métriciens à systématiser un modèle prosodique de « vers saturnien » sont C. Caesius Bassus à l'époque de Néron (*De metris fragmenta* 6, 307-309 KEIL) et Terentianus Maurus (*De metris*, v. 2497-2539) au début du troisième siècle. Pour un aperçu des hypothèses modernes sur le « vers saturnien », voir le résumé que Charles Guittard donne dans sa recherche sur les prières (GUITTARD 1996 : 425-463).

²⁴ Il n'est d'ailleurs pas impossible que le nom du bon roi des Saturnales, comporte une note d'humour, comme si nous parlions aujourd'hui, en contexte chrétien « d'un vers adamique » ! Parallèlement à l'appellation de « vers saturnien » on trouvera sur le même modèle l'appellation « vers faunien » (MARIUS VICTORINUS 6, 138, 30-140, 6 KEIL)...

Venons en à présent à la fonction de l'ensemble de ce récit étiologique. Il s'agit d'expliquer le présent par les origines, d'où l'opposition récurrente entre un « jadis » et un « aujourd'hui » dans les discours des grammairiens et le récit d'Horace. Cependant cette étiologie est orientée car elle est structurée par un mouvement de progrès menant d'une poésie mal formée à une poésie élaborée.

Il s'agit plus précisément dans l'*Épître* de montrer que le « jadis » est révolu. Les origines servent ainsi chez Horace de repoussoir :

*...nisi quae terris semota suisque
temporibus defuncta uidet, fastidit et odit,
sic fautor ueterum ut tabulas peccare uetantis,
quas bis quinque uiri sanxerunt, foedera regum
uel Gabiis uel cum rigidis aequata Sabinis
pontificum libros, annosa uolumina uatum
dictitet Albano Musas in monte locutas.*

...[Le peuple romain] rejette et déteste tout, à moins que ce ne soient choses éloignées de ses terres et ravagées par le temps. Il révère ainsi les vieilleries et répète que les tables qui interdisent de faillir, tables que deux fois cinq hommes ont instituées, que les traités passés par les rois avec Gabies ou avec les Sabins, que les livres des pontifes, que les volumes pleins d'années des prophètes, sont des paroles prononcées par les Muses sur le mont albain²⁵.

Horace, qui reproche aux Romains de s'enticher des « vieilleries » (*uetera*) archaïques est résolument partisan de la modernité. Non sans ironie, il se moque de ses contemporains qui prennent le mont albain – lieu des plus anciennes cérémonies latines²⁶ – pour l'Hélicon des Muses grecques, et les personnages archaïques des rois des prêtres et des « prophètes » (*uates*) pour des poètes. Il rejette ainsi cette vieille poésie non seulement dans l'époque la plus reculée des « temps défunts » (*temporibus defuncta*) mais encore en des lieux « éloignés des terres » (*terris semota*) de Rome.

La stigmatisation de l'ancienne poésie est reprise plus loin, par le dénigrement d'autres figures archaïques, la confrérie religieuse des Saliens, célèbres pour leur vieux chant en vers incompréhensibles :

*Iam Saliare Numae carmen qui laudat, et illud
Quod mecum ignorat solus uult scire uideri*

²⁵ HORACE, *Épîtres*, II, 1, 21-27 (Nous traduisons).

²⁶ Albe se réfère à l'époque des rois descendant d'Iule le fils d'Énée avant la fondation de Rome.

*Ingeniis non ille fauet plauditque sepultis
Nostra sed impugnat, nos nostraque liuidus odit.*

Désormais celui qui loue le chant des Saliens de Numa, et prétend avoir l'air de connaître lui seul ce qu'il ignore aussi bien que moi, ce n'est pas qu'il encourage et applaudisse des génies ensevelis mais c'est qu'il nous combat, c'est qu'il nous hait nous, empli de jalousie²⁷.

La poésie des Saliens daterait de l'époque du roi Numa. C'est pourquoi Horace range leur auteur parmi les « génies ensevelis » expression qui fait écho aux « temps défunts ». Mais, dénonçant les Romains qui adorent le passé par haine du présent, il révèle sa propre stratégie discursive : son propre dénigrement du passé met en valeur la poésie moderne. C'est pourquoi il dénonce sans appel ceux qu'il appelle les « vieux poètes » (64 : *ueteres poetae*) : non seulement Livius Andronicus, mais aussi Accius ou Plaute qu'il blâme aux vers 170-176. Il s'agit par cette stratégie de valoriser des œuvres les nouveaux poètes de l'époque d'Auguste : Virgile, Varius, Horace²⁸.

Le récit de la poésie des origines permet à Horace d'élaborer un système à deux pôles opposant le présent et le passé²⁹. Les commencements campagnards de la poésie marquent les limites du pôle passé : il s'agit de la rude poésie de Saturne définie comme indigène et archaïque. Par contraste, le présent de la lettre marque la limite du pôle présent, la poésie du temps d'Auguste, qui ayant intégré les techniques grecques, est devenue une poésie soignée digne d'intérêt. Entre les deux pôles, Horace place une poésie jouant un rôle intermédiaire : la poésie des anciens poètes qui sont insuffisamment grecs comme Plaute et Ennius : « Il reste des traces de rusticité ». Pour cette raison, les premiers poètes républicains sont rejetés avec la poésie saturnienne dont ils sont supposés trop proches. Une telle construction se situe dans l'idéologie de l'époque d'Auguste visant à autoriser le nouvel ordre politique et culturel. Le moment de composition de la lettre (-14 av. n. è) n'est pas anodin : Virgile et Tibulle sont morts en -19 av. n. è., Properce en -15. En enterrant les poètes archaïques, il s'agit par contraste de ramener durablement à la vie les poètes contemporains récemment disparus. Il est frappant de voir qu'Horace écrit

²⁷ HORACE, *Épîtres*, II, 1, 86-89.

²⁸ HORACE, *Épîtres*, II, 1, 245-260.

²⁹ Sur cette analyse, voir LOWRIE 2002.

son récit des origines à un moment où une époque finit. Il meurt lui-même six ans plus tard après avoir publié son dernier livre des *Odes*. Paradoxalement, la fonction essentielle du récit d'origine n'est donc pas de parler du passé, mais bien de répondre aux urgences du présent.

BIBLIOGRAPHIE :

BLADRY H. C., « Who invented the golden age? », in *Classical Quarterly*, 1952 46 : 83-92.

DE GROOT A. W., « Le vers saturnien littéraire », *Revue des Etudes Latines* 12, fasc. 2, 1934 : 284-312.

FABRE-SERRIS Jacqueline, *Mythologie et littérature à Rome : la réécriture des mythes aux 1ers siècles avant et après J.-C.*, Lausanne, Payot, 1998.

GUITTARD Charles, « Recherches sur la nature de Saturne des origines à la réforme de 217 avant J.C. » in Raymond Bloch (éd.), *Recherches sur les religions de l'Italie antique*, Paris, Droz, 1976 : 43-71.

GUITTARD Charles, *Recherches sur le « carmen » et la prière dans la littérature latine et la religion romaine* (Thèse de Doctorat, Paris IV), Paris, 1996.

HINDS Stephen, *Allusion and intertext. Dynamics of appropriation in Roman poetry*, Cambridge (GB), Cambridge University Press, 1998.

JAAKO Aronen, « Perchè il verso saturnio fu chiamato "saturnio" ? » in BLANC Nicole et BUISSON André (Dir.), *Imago antiquitatis : religions et iconographie du monde romain : Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, De Boccard 1999 : 53-72.

KRUSCHWITZ Peter, « Die antiken Quellen zum saturnischen Vers » in *Mnemosyne*, Ser. 4 55 (4) 2002 : 465-498.

LOWRIE Michèle, « Beyond performance envy : Horace and the modern in the Epistle to Augustus » in Paschalis, Michael, *Horace and Greek Lyrik poetry, Rethymon Classical Studies*, vol. I, University of Crete, 2002 : 47-77.

PIERRE Maxime, « Rome dans la balance. La poésie augustéenne imite-t-elle la poésie grecque ? », in F. Dupont et E. Valette-Cagnac (éd.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 2005, p. 229-254.

PIERRE Maxime, *Carmen : étude d'une catégorie sonore*, Paris, Les Belles Lettres, études anciennes, série latine, 2016.

RITSCHL Friedrich Wilhelm, *Poesis Saturniae Spicilegium I*, Bonn, G. Georg, 1854.

STAROBINSKI Jean, *Les Mots sous les mots : les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1968.